

Parcours « Sentier Bel-Air »



 **Parcours**
de 1800 m pour
1h de marche

 **Bornes**

La Ville d'Ingré ce sont 2 082 hectares. Les espaces naturels y sont encore nombreux. La Municipalité s'est engagée depuis 2008 à mettre en œuvre des actions pour faire découvrir l'environnement, préserver la biodiversité et les paysages et valoriser le patrimoine local.